

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_2024_31
Référence Nomenclature n°7.5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle Relations Citoyennes et Attractivité Territoriale

Service en charge : Affaires scolaires, Réussite Educative

OBJET : PLAN NUMERIQUE A L'ECOLE 2023-2027 - Convention de partenariat

Vu la délibération du Conseil Métropolitain du 2 février 2023, fixant les engagements du plan numérique à l'école 2023-2027 ;

Considérant qu'en sa compétence multimédia pour les écoles de son territoire, Saint Etienne Métropole doit conduire un plan d'équipement numérique pour les écoles.

Considérant que le plan nommé « plan numérique à l'école » est mené en lien étroit avec l'Education Nationale, et qu'il a pour objectif de doter l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires publiques et privées du territoire en équipements numériques, dont le choix est validé par les instances de Saint Etienne Métropole, en assurant, pour une efficacité pédagogique optimale, une véritable cohérence entre l'équipement des écoles et la formation des enseignants.

Vu la convention-cadre fixant les rôles et engagements de Saint Etienne Métropole et de l'Education Nationale.

Vu la convention fixant les rôles et engagements de Saint-Etienne Métropole et de ses communes en ce qui concerne les écoles publiques.

Vu les deux autres conventions réalisées, l'une fixant les rôles et engagements de Saint-Etienne Métropole et des OGEC en ce qui concerne les écoles privées, l'autre fixant les rôles et engagements de Saint-Etienne Métropole et d'Instituts accueillant des enfants en situation de handicap.

Et vu le projet de convention tel que rapporté en annexe ;

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention de partenariat entre Saint-Etienne Métropole et la Ville de Firminy, fixant les engagements du plan numérique à l'école,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

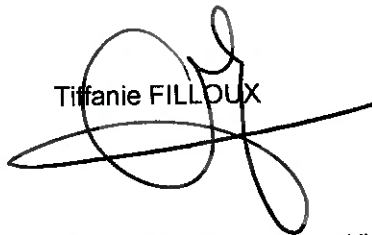
COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_2024_31
Référence Nomenclature n°7.5

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** la convention de partenariat entre Saint-Etienne Métropole et la Ville de Firminy, fixant les engagements du plan numérique à l'école,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 06 Février 2024

La Secrétaire de Séance,


Tiffanie FILLoux

Le Maire

Julien LOYAT

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 13 Février 2024
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAIDI



DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 06 FEVRIER 2024

PLAN NUMERIQUE A L'ECOLE 2023-2027 - Convention de partenariat

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 30 Janvier 2024, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 06 Février 2024 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc (à partir de 18 h 12), Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 19 h 10), M. CHANUT Robert (à partir de 18 h 10), M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, Mme FILLOUX Tiffanie, Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS :

Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 19 h 10) à M. MAZARI Nabil, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18 h 10) à M. ZEDDA Marc, Mme BERTOLETTI Christiane à Mme SUZAT GIULIANI, M. DUMOND Jean-Claude à Mme MOUNIER Béatrice, Mme PORTAILLER Chantal à Mme MAISONNEUVE Marie, M. PETIT Marc à M. MENDES José.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme FILLOUX Tiffanie

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	29
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

